

SNCF
DELEGATION REGIONALE
POITOU-CHARENTES

« ESPACE 107 »
107, BOULEVARD DU GRAND CERF
86000 POITIERS
FAX : 05 49 36 81 86

TEL : 05 49 36 81 16

Madame Geneviève P-GAILLARD
Députée des Deux-Sèvres
43, rue du 24 février
79000 NIORT

nos réf. : JPC 122/04

Poitiers, le 10/06/04

Madame la Députée,

Votre courrier du 11 mai dernier relatif au projet d'aménagement de desserte ferroviaire sur l'Etoile de Saintes au service 2005 a retenu toute mon attention.

Ce projet a donné lieu à l'élaboration d'une première trame de grille horaire sur la base des objectifs de développement proposés par le Conseil Régional Poitou-Charentes, autorité organisatrice du TER.

Celui-ci a souhaité s'appuyer sur une concertation pour la mise au point et a présenté cette première proposition lors d'un Comité de ligne tenu le 09 mars dernier à Saintes.

Compte tenu, d'une part, des conclusions des premières analyses techniques réalisées par Réseau Ferré de France et la SNCF, d'autre part, des différents avis formulés dans le cadre du Comité de ligne, un important travail d'adaptation du projet initial de grille horaire est en cours à la demande du Conseil Régional.

L'état d'avancement de ces travaux sera présenté lors d'un prochain Comité de ligne, prévu dans les semaines à venir.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur Délégué Poitou-Charentes,

Jean-Philippe de CALBIAC